

3M

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 124 bis rue du Pin - 44550 SAINT-MALO-DE-GUERSAC
992 602 144 RCS SAINT-NAZAIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 27 AVRIL 2026

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés prennent acte de la démission de Madame Stefania MATRONE et de Monsieur Romain COQUARD de leurs fonctions de gérants à effet au 1^{er} novembre 2025 et les remercient pour les services rendus à la Société.

En conséquence, les associés décident de nommer en qualité de nouveau gérant, pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 1^{er} novembre 2025 :

- **la société FAMCO FINANCES**, société à responsabilité limitée au capital de 559 694 €, dont le siège est 124 bis rue du Pin - 44550 SAINT-MALO-DE-GUERSAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 989 102 678, représentée par Monsieur Romain COQUARD et Madame Stefania MATRONE,

La gérante exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et les statuts.

Elle déclare accepter les fonctions de gérante et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

(...)

TROISIEME DÉCISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CERTIFIÉ CONFORME

La gérante,
La société FAMCO FINANCES,
Représentée par Monsieur Romain COQUARD et Madame Stefania MATRONE

Signé par :

Stefania MATRONE

52138C3555FA466...

Signé par :

Romain COQUARD

9741FD998D0943D...